

Thomin et Le Blanc



Pays : **France**

Sexe : **Masculin**

Activité commerciale : **Imprimeur libraire**

Note : Imprimeurs-libraires ; imprimeurs du Roi [à Port-au-Prince]. - Ouvriers typographes de l'imprimeur-libraire Antoine II Marie à Port-au-Prince, ils reprennent son imprimerie au décès de celui-ci (déc. 1767), tandis que sa sœur Rose Marie gère l'imprimerie du Cap-François (Cap-Haïtien). Leur intérim prend fin théoriquement lorsque Louis Guillot reçoit un brevet exclusif du 28 sept. 1768 pour exercer l'imprimerie à Port-au-Prince, mais, afin de se maintenir, ils obtiennent du prince Louis-Armand-Constantin de Rohan, gouverneur de Saint-Domingue, et du président du Conseil de Port-au-Prince, Louis-Alexandre de Bongars, la "permission de tenir en leur propre et privé nom l'imprimerie" de Port-au-Prince en déc. 1768 ("Affiches américaines", n° 52, 28 déc. 1768). Exercent également sous la raison "Imprimerie royale du Port-au-Prince" avant cette date. Impriment les "Affiches américaines" du 23 mars 1768 au 8 mars 1769 à Port-au-Prince et les "Étrennes américaines" pour 1769. Cessent apparemment d'exercer en mars 1769

Autre forme du nom : **Thomin et Leblanc**

Thomin et Le Blanc : œuvres (2 ressources dans data.bnf.fr)

Œuvres textuelles (2)

"Etrennes américaines chronologiques et historiques pour l'année commune ..." (1767-1791)

avec Thomin et Le Blanc comme Imprimeur-libraire



"Affiches américaines" (1766-1790)

de Charles-Théodore Mozard

avec Thomin et Le Blanc comme Imprimeur-libraire



Voir aussi (2 ressources dans data.bnf.fr)

À la BnF (1)

Notice correspondante dans Catalogue général

Sur le Web (1)

Notice correspondante dans VIAF